



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement
de l'école primaire des Lucioles
tenue le jeudi 23 octobre 2025 à 18 h 30
située au 791, rue de La Randonnée, Farnham

MEMBRES :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M Édouard Duchesne, parent;
M^{mes} : Valérie Lavoie, parent;
Carole-Anne Rainville, parent;
Karianne Boulanger, parent substitut;
Mélissa Tétreault, enseignante;
Ariane Morin, enseignante;
Isabelle Pomerleau, enseignante;
Chantale Deshaies, représentante du service de garde;
Guylaine Verreault, représentante du personnel de soutien.

Formant quorum

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

M^{me} Nancy Gauthier, directrice et M^{me} Catherine David, parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La direction, M^{me} Nancy Gauthier, déclare la séance ouverte, il est 18h33.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Mélissa Tétreault,

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

5. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde en milieu scolaire;
6. Modification au calendrier des séances du conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- Ouverture de la séance;
1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2025;
3. Adoption du plan de lutte contre la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel;
4. Approbation de la planification des C.O.S.P. (Contenus en orientation scolaire et professionnelle);
5. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde en milieu scolaire;
6. Modification au calendrier des séances du conseil d'établissement;
7. Informations sur la vie de l'école :
 - 7.1 Membre représentant le Comité de parents;
 - 7.2 Mot de la technicienne en service de garde en milieu scolaire;
 - 7.3 Mot du représentant du personnel enseignant;
 - 7.4 Mot du représentant du personnel de soutien;
 - 7.5 Mot du représentant de l'O.P.P.;
 - 7.6 Direction de l'établissement;
 - 7.7 Mot de la présidente du conseil d'établissement;
8. Question du public;
9. Varia;
10. Date de la prochaine séance et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2025, plus de 5 jours avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Carole-Anne Rainville, et résolu **D'ADOPTER** tel que déposé le procès-verbal du 25 septembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01CÉ2526-014

01CÉ2526-015



No de résolution
ou annotation

3. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE, L'INTIMIDATION ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

La directrice, M^{me} Nancy Gauthier, présente et commente le plan de lutte contre la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel pour l'année scolaire 2025-2026.

01CÉ2526-016

Il est proposé par M^{me} Chantales Deshaies, et résolu
QUE le plan de lutte contre la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel soit approuvé tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES C.O.S.P.

La directrice présente et commente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (C.O.S.P.) pour l'année scolaire 2025-2026.

01CÉ2526-017

Il est proposé par M^{me} Carole-Anne Rainville, et résolu :
QUE la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle soit approuvée telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

La technicienne, M^{me} Chantale Deshaies, présente et commente les règles de fonctionnement du service de garde en milieu scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Des frais maximum chargés pour une journée pédagogique qui offre une activité spéciale soit de 25.00\$ soit un montant de 8.45\$ de plus chargé aux parents
- Le service de garde sera fermé lors de la semaine de relâche;

01CÉ2526-018

Il est proposé par M^{me} Karianne Boulanger, et résolu :
QUE les règles de fonctionnement présentées soient adoptées telles que proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction, M^{me} Nancy Gauthier, informe les membres du conseil que le calendrier des séances adopté le 25 septembre, certaines dates sont en confies avec les rencontres des membres du comité de parents de notre centre de services scolaire (23 octobre et 11 décembre 2025).

01CÉ2526-019

Il est proposé par M^{me} Isabelle Pomerleau, et résolu
QUE la date de la prochaine séance du conseil aura lieu le 9 décembre au lieu du 11 décembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. INFORMATION SUR LA VIE DE L'ÉCOLE

7.1 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

La représentante étant présente à la rencontre du Comité de parents à notre centre de services scolaire et absente à la séance du 23 octobre, aucun sujet ne sera abordé.

7.2 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Aucun sujet.

7.3 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL ENSEIGNANTS-ES

L'enseignante, M^{me} Ariane Morin, nous partage son enthousiasme sur ces sujets :

- Fête de l'Halloween.
Une journée spéciale sera offerte à tous, déguisement permis, des activités et des surprises pour tous;
- Cuisine d'enseignement.
Nous sommes plusieurs à explorer les lieux qui sont appréciés des petits et des grands.



No de résolution
ou annotation

7.4 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

Aucun sujet

7.5 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE L'O.P.P.

M^{mes} Catherine David et Karianne Boulanger, nous présentent le projet de la campagne de financement :

- Dons 47 entreprises commanditeront.
- La campagne de financement se déroulera à compter du 20 novembre;
- Le tirage sera le 5 décembre.

7.6 MOT DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Nancy Gauthier, nous informe que l'inauguration aura lieu à la mi-novembre. Également, elle informe les parents que la page Web de l'école regorge d'information pour tous.

7.7 MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente du conseil, M^{me} Valérie Lavoie souhaite que les membres nous informent plus rapidement pour signifier leur absence et se questionne sur la façon de combler rapidement le remplacement. Également, elle souhaite que les parents puissent prendre connaissance des procès-verbaux de nos séances.

8. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public de présent à cette séance.

9. QUESTION À L'ÉTUDE :

9.1 Caisse scolaire

Ce service sera offert dès le 19 novembre 2025.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M^{me} Chantale Deshaies, et résolu :

01CÉ2526-020

Que la séance soit levée à 20 h 35 ainsi que la prochaine séance aura lieu le 9 décembre.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Valérie Lavoie, présidente

Nancy Gauthier, directrice